

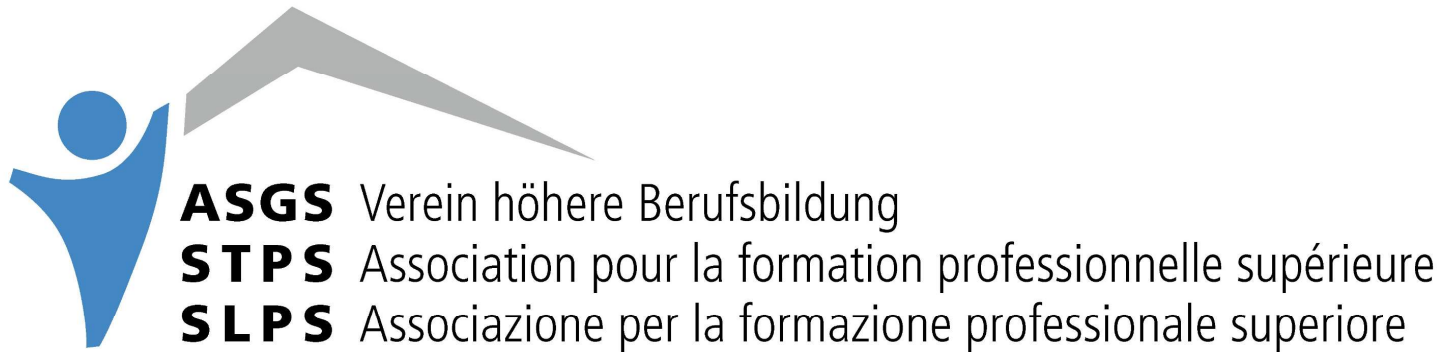
Formation professionnelle supérieure « expertes et experts STPS »

Peter Schwander, président de l'Association pour la formation
professionnelle supérieure STPS

Programme

- Situation actuelle
- Conception de l'examen
- Questions fréquentes

OrTra responsable



Association faîtière suisse pour la formation professionnelle
supérieure en sécurité au travail et protection de la santé à
la place de travail

Situation actuelle

Profil de qualification approuvé par le SEFRI

Consultation interne règlement d'examen / directives terminée

Examen préalable par le SEFRI: Premières réactions reçues

Premier examen prévu pour fin janv. 2025

→ Inscriptions prévues à partir de fin 2023

Programme

- Situation actuelle
- Conception de l'examen
- Questions fréquentes

Conception de l'examen

Partie d'examen 1

Travail de diplôme
écrit
(réaliser au préalable)

**Entretien
professionnel**
oral
(60 min)

Partie d'examen 2

Étude de cas 1
écrit
(120 min)

Étude de cas 2
écrit
(120 min)

Partie d'examen 3

Mini-cas
écrit
(60 min)

Partie d'examen 4

Simulation de cas
oral
(20 min, y compris
préparation)

Réflexion
oral
(10 min)

Domaines de compétences opérationnelles

Mettre en œuvre et développer des systèmes de management en se fondant sur les bases légales et les exigences des normes internationales

Diriger dans le domaine STPS

Gérer les interfaces dans le domaine STPS

Identifier, évaluer et gérer les risques STPS (gestion des risques dans le domaine STPS)

Élaborer des concepts STPS dans un environnement complexe

Prendre en compte les approches nationales et internationales ainsi que les diverses cultures

Encourager la culture de la prévention et d'entreprise dans le domaine STPS

Domaines de compétences opérationnelles

A
Mettre en œuvre et développer des systèmes de management en se fondant sur les bases légales et les exigences des normes internationales

B
Diriger dans le domaine STPS

C
Gérer les incidences dans le domaine STPS

D
Identifier, évaluer et gérer les risques STPS (gestion des risques dans le domaine STPS)

E
Élaborer des concepts STPS dans un environnement complexe

F
Prendre en compte les approches nationales et internationales ainsi que les diverses cultures

G
Encourager la culture de la prévention et d'entreprise dans le domaine STPS

Attribution DCO

Partie d'examen 1 Travail de diplôme (écrit)

Entretien professionnel (oral 60 min)

A
Mettre en œuvre et développer des systèmes de management en se fondant sur les lois légales et les exigences des normes internationales

C
Gérer les interfaces dans le domaine STPS

D
Identifier, évaluer et gérer les risques STPS (gestion des risques dans le domaine STPS)

E
Élaborer des concepts STPS dans un environnement complexe

G
Encourager la culture de la prévention et l'entreprise dans le domaine STPS

Attribution DCO

Partie d'examen 2 Étude de cas 1 (écrit 120 min)

Mettre en œuvre et développer des systèmes de management en se fondant sur les **A** légales et les exigences des normes internationales

Gérer les interfaces dans le domaine STPS **C**

Prendre en compte les approches nationales et internationales ainsi que les diverses cultures **F**

Étude de cas 2 (écrit 120 min)

Diriger dans le domaine STPS **B**

Encourager la culture de la prévention et d'entreprise dans le domaine STPS **G**

Attribution DCO

Partie d'examen 3 Mini-cas (écrit 60 min)

Identifier, évaluer et gérer les risques
STPS (gestion des risques dans le
domaine STPS)

Élaborer des contenus STPS dans un
environnement complexe

Prendre en compte les approches
nationales et internationales ainsi que
les diverses cultures

Attribution DCO

Partie d'examen 4 Simulation de cas (oral 20 min, y compris préparation)

Réflexion (oral 10 min)

Gérer les influences dans le
domaine STPS

C

Diriger dans le domaine STPS

B

Encourager la culture de la
prévention et d'entreprise
dans le domaine STPS

G

Titre

Experte/Expert de la sécurité au travail et de la
protection de la santé avec diplôme fédéral
(Experte/Expert STPS)

Programme

- Situation actuelle
- Conception de l'examen
- Questions fréquentes

Classification CNC / CEC

CNC / CEC	Hautes écoles	Diplômes typiques
Niveau 8	Niveau 3	doctorat
Niveau 7	Niveau 2	master
Niveau 6	Niveau 1	DES, diplôme fédéral, bachelor
Niveau 5		brevet fédéral
Niveau 4		CFC
Niveau 3		AFP
Niveau 2		
Niveau 1		

Conditions d'admission

Sont admis à l'examen qui:

- a) possèdent le titre de spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé ou une qualification équivalente et qui peuvent justifier d'au moins deux ans de pratique professionnelle dans le domaine STPS depuis l'obtention de leur titre ;
- b) possèdent un titre de médecin du travail ou d'hygiéniste du travail conformément à l'ordonnance sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail (RS 822.116) et qui peuvent justifier de deux ans de pratique professionnelle dans le domaine STPS depuis l'obtention de leur titre.

Dispositions transitoires

Les personnes qui disposent à la fois du titre d'hygiéniste du travail et d'ingénieur de sécurité ainsi que d'une reconnaissance en tant que tel selon l'ordonnance sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail peuvent demander le diplôme d'expert STPS d'ici au 31.12.2026, après la première session de l'examen selon le présent règlement.

Les personnes qui disposent du titre d'ingénieur de sécurité ainsi que d'une reconnaissance en tant que tel selon l'ordonnance sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail (RS 822.116) obtiennent le titre s'ils réussissent les épreuves d'examen 2 « Études de cas », 3 « Mini-cas » et 4 « Simulation de cas et réflexion ».

Diplômes précédents

Les spécialistes et ingénieurs de la sécurité ...

- Les diplômes restent reconnus comme spécialistes de la sécurité au travail conformément à l'ordonnance sur les qualifications
- Les obligations de formation continue sont maintenues

Prestataires de cours de préparation

Pour les examens fédéraux, la formation et l'examen sont séparés.
L'organisme responsable est exclusivement chargé de l'examen.

Organisations connues qui planifient des cours de préparation :



Sources d'information

- Site Internet de l'Association www.diplom-asgs.ch
www.diplome-stps.ch
www.diploma-slps.ch
- Secrétariat info@diplom-asgs.ch
Tél. 056 500 20 70

